1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS 42 CROISETTE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 92 BOULEVARD WILSON 06160 JUAN LES PINS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 84792656500015 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN	60 788 964	BO 4 908 269	55 880 695	58 808 266
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	226 231	BW	226 231	183 997
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	348 111	CA	348 111	72 327
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 649 005	CG	1 649 005	1 028 376
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	35 955	CI	35 955	94 476
	TOTAL (III)	CJ	63 048 265	CK 4 908 269	58 139 996	60 187 443
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	63 048 265	1A 4 908 269	58 139 996	60 187 443

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS 42 CROISETTE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 177)	DA	1 177	1 177
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	7 198 823	7 198 823
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(2 889 055)	(2 544 930)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(5 493 281)	(344 125)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(1 182 337)	4 310 945
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	30 765 327	33 504 974
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	21 994 861	16 025 429
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 198 588	1 085 115
	Dettes fiscales et sociales	DY	103 197	620
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 260 360	5 260 360
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	59 322 333	55 876 498
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	58 139 996	60 187 443

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	26 032 187	6 701 069
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux 11

- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF

Art. 832-7 - Précisions sur les stocks et en-cours 12
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant 13
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 13
Art. 832-10 - Précisions sur certains postes d'actif 13

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres 14
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 16
Art. 832-16 - Précisions sur les dettes 16
Art. 832-17 - Précisions sur certains postes de passif 17

- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Art. 832-20 - Honoraires des commissaires aux comptes 17

- INFO. DES TRANSACTIONS NON CONCLUES AUX CONDITIONS NORMALES DE MARCHÉ

Art. 834-1 - Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées 17

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- L'évaluation des stocks se fait par **Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)** , conformément à l'article **213-34 du PCG**.

Événements post-clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice pouvant remettre en cause la continuité de l'exploitation à l'exception de l'extension du prêt bancaire arrivé à maturité jusqu'au 15 avril 2026, les conditions étant remplies conformément à la convention d'emprunt et le compte de réserve de trésorerie ayant été crédité du montant d'un an d'intérêts dûs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations significatives

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
Encours de production - Travaux	60788964	58808266	1 980 697	
TOTAL II	60788964	58808266	1 980 697	
Produits finis				
TOTAL (I+II+III+IV)	60788964	58808266		

Dépréciations des stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements			
Production en cours - Produits	4 908 269-		
TOTAL II	4 908 269-		
Produits finis			
TOTAL (I+II+III+IV)	4 908 269-		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle (valeur vénale du marché) à la date de clôture de l'exercice.
La valeur de marché est définie selon une expertise réalisée par un expert indépendant.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	348 111	348 111	
Charges constatées d'avance	35 955	35 955	
TOTAL	384 066	384 066	

Charges constatées d'avance :

- Assurance décennnale..... 35.866,78 €
- Domicilation commerciale..... 88,04 €

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Charges constatées d'avance	charges d'exploitation	une fois par an

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
actions	1 177.00	1 177			1 177

Créée dans un premier temps avec un capital de 1000,00 €, il a été décidé le 28/02/2019, une augmentation de capital de 177,00 € assortie d'une prime d'émission de 7 198 823,00 € .

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	1 177	1	
TOTAL	1 177		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	1 177			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 198 823			
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	2 544 930-	344 125-		
Résultat de l'exercice	344 125-			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	4 310 945	344 125-		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				1 177
Primes d'émission, de fusion, d'apport				7 198 823
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				2 889 055-
Résultat de l'exercice				5 493 281-
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres				1 182 337-

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	30 765 327		30 765 327	
Emprunts et dettes financières divers	21 994 861	21 096 110	898 751	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 198 588	1 198 588		
Personnel et comptes rattachés	331	331		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117	117		
Taxe sur la valeur ajoutée	102 749	102 749		
Groupe et associés	5 260 360	5 260 360		
TOTAL	59 322 333	27 658 255	31 664 078	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 150 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 384 673			

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 150 000
TOTAL	33 150 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 15/04/2021 QATAR NATIONAL BANK
Montant initial de cette garantie : 23 500 000
Montant à la clôture de l'exercice : 33 150 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/04/2027
Nature de la sûreté réelle : subrogat°privilège de prêteur de deniers 1er rang

Emprunt du : 15/04/2021 QATAR NATIONAL BANK
Montant initial de cette garantie : 2 350 000
Montant à la clôture de l'exercice : 33 150 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/04/2027
Nature de la sûreté réelle : Hypothèque complémentaire
: garantie des accessoires non couverts /subrogatio

Emprunt du : 15/04/2021 QATAR NATIONAL BANK
Montant initial de cette garantie : 12 500 000
Montant à la clôture de l'exercice : 33 150 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/04/2027
Nature de la sûreté réelle : Hypothèque complémentaire
: garantie du principal non conservé / subrogation

Emprunt du : 15/04/2021 QATAR NATIONAL BANK
Montant initial de cette garantie : 1 250 000
Montant à la clôture de l'exercice : 33 150 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/04/2027
Nature de la sûreté réelle : Hypothèque complémentaire
: en garantie des accessoires

Montant total de la Garantie : 39.600.000 €, date de fin d'échéance de garantie: 15/04/2027
- Subrogation de l'inscription de privilège de prêteur de deniers 1er rang: 23.500.000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Hypothèque complémentaire garantie des accessoires non couverts par la subrogation: 2.350.000 €

- Hypothèque complémentaire garantie du principal non conservé par la subrogation: 13.750.000 €
- Hypothèque complémentaire garantie des intérêts non couverts par la subrogation: pour mémoire
- Nantissement des comptes bancaires et des comptes titres
- Nantissement des comptes bancaires et comptes titres des associés
- Cession Dailly d'indemnité d'Assurance

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES DE PASSIF -

(Art. 832-17)

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	14 597	
TOTAL	14 597	

- INFORMATIONS AU TITRE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC DES PARTIES LIÉES -

(Art. 834-1)

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie au cours de l'exercice	Autres informations
Actionnaires de la société	Emprunts contractés	18 998 086	
Actionnaires de la société	Intérêts sur emprunts	3 207 576	
Actionnaires de la société	Apport compte courant	5 260 360	

Le 12/03/2026
GARBUTT Helen,Mary,Thérésa PRESIDENTE

42 CROISETTE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 177 euros
Siège social : 92 Boulevard Wilson
C/O SELFBURO, 06160 JUAN LES PINS
847 926 565 RCS ANTIBES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 5 493 281,23 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	5 493 281,23 €
Affectée en totalité au compte « report à nouveau » débiteur	
S'élevant ainsi à	-8 382 336,59 €

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 Juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente
Helen GARBUTT

